

# Emplois saisonniers en Provence-Alpes-Côte d'Azur

## 174 000 contrats salariés et 30 000 missions d'intérim

Observation Paca Conjoncture



Sébastien NOVELLA (Insee)



# Qu'entend-on ici par emploi saisonnier ?

---

- ✓ L'emploi saisonnier s'entend ici comme un accroissement **local, temporaire et récurrent** de l'activité ;
- ✓ Un accroissement **ne se limitant donc pas** au surcroît lié au tourisme et aux cycles de la nature ;
- ✓ Par conséquent, sont inclus **d'autres pics d'activité** : commerce, services, les remplacements de salariés pendant les périodes de congés annuels...

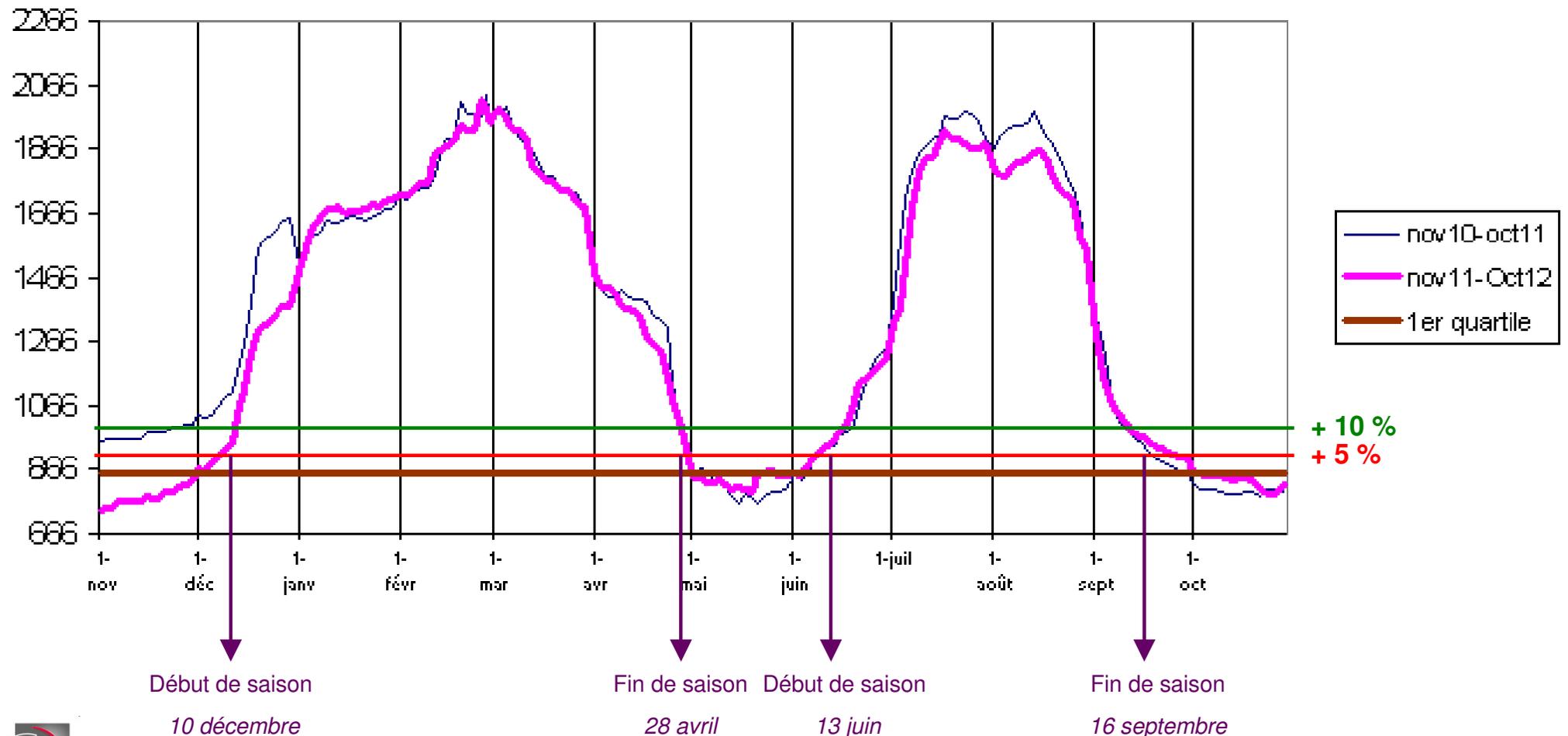
# Comment le mesurer ?

---

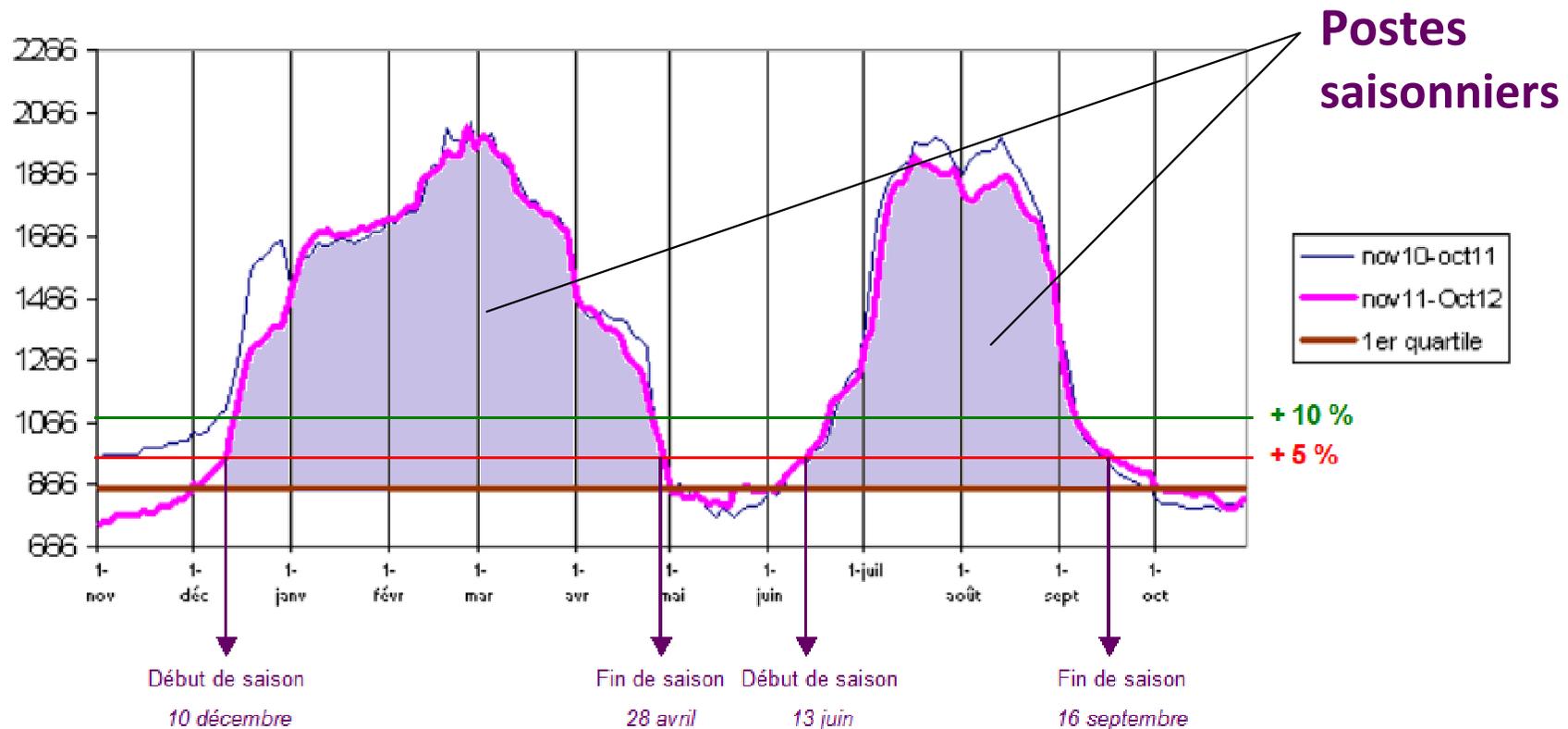
- ✓ **La source principale** : les déclarations annuelles de données sociales dans leurs millésimes les plus récents (DADS 2011 et 2012) ;
  
- ✓ **Les DADS nous permettent** :
  - de construire une courbe annuelle des salariés présents, dans un secteur d'activité et pour une zone géographique, **jour après jour** ;
  - d'établir des **trajectoires** des salariés au cours de l'année.
  
- ✓ **Source particulière pour l'intérim** (nécessaire ventilation sectorielle) : les fichiers détails mensuels de la Dares.

# Méthodologie : repérer une saison

Courbe d'emploi de la zone 5 sur la NAF 5520Z : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée



# Méthodologie : dénombrer les saisonniers



- ✓ Les postes sont comptabilisés comme saisonniers si les dates de début et de fin de contrats sont incluses dans la saison.
- ✓ Sont ensuite comptabilisés les saisonniers : ils ont occupé au moins un poste saisonnier dans la saison. Certains salariés ont signé un ou plusieurs contrats durant la ou les saisons.

# Méthodologie : en pratique...

---

- ✓ Une belle mécanique parfois perturbée par...
    - des effets de base : changements de millésime, décalages de paye (pourtant l'objet d'une correction) ...
    - les pratiques de recrutement telle que la nature annuelle de nombre de contrats (échéance au 31/12 entraînant un effondrement de la série au 01/01 par ex...)
  
  - ✓ Ayant pour conséquence principale, un niveau de référence (Q1+10%) moins significatif :
    - trop bas et la saison sera artificiellement longue ;
    - trop haut, aucune saison décelée et l'activité sera considérée comme non saisonnière.
- La solution apportée : un retraitement manuel exhaustif

# Méthodologie : le cas de l'intérim

---

- ✓ **Source** : fichiers mensuels sur les contrats en intérim de Pôle emploi de la DARES.
- ✓ **Repérer les saisons** par secteur d'activité : même méthode que pour les DADS mais seulement au niveau régional.
- ✓ **Dénombrer les saisonniers** : une méthode ad hoc
  - **La différence** entre le **niveau quotidien observé de missions démarrées** (lissé sur 7 jours) et un **niveau de référence** (à savoir le premier quartile + 10 % de la série annuelle des missions journalières démarrées, hors saison).
  - Le **nombre total** de missions intérimaires saisonnières est alors le **cumul de ces séries sectorielles sur les saisons** auparavant identifiées.

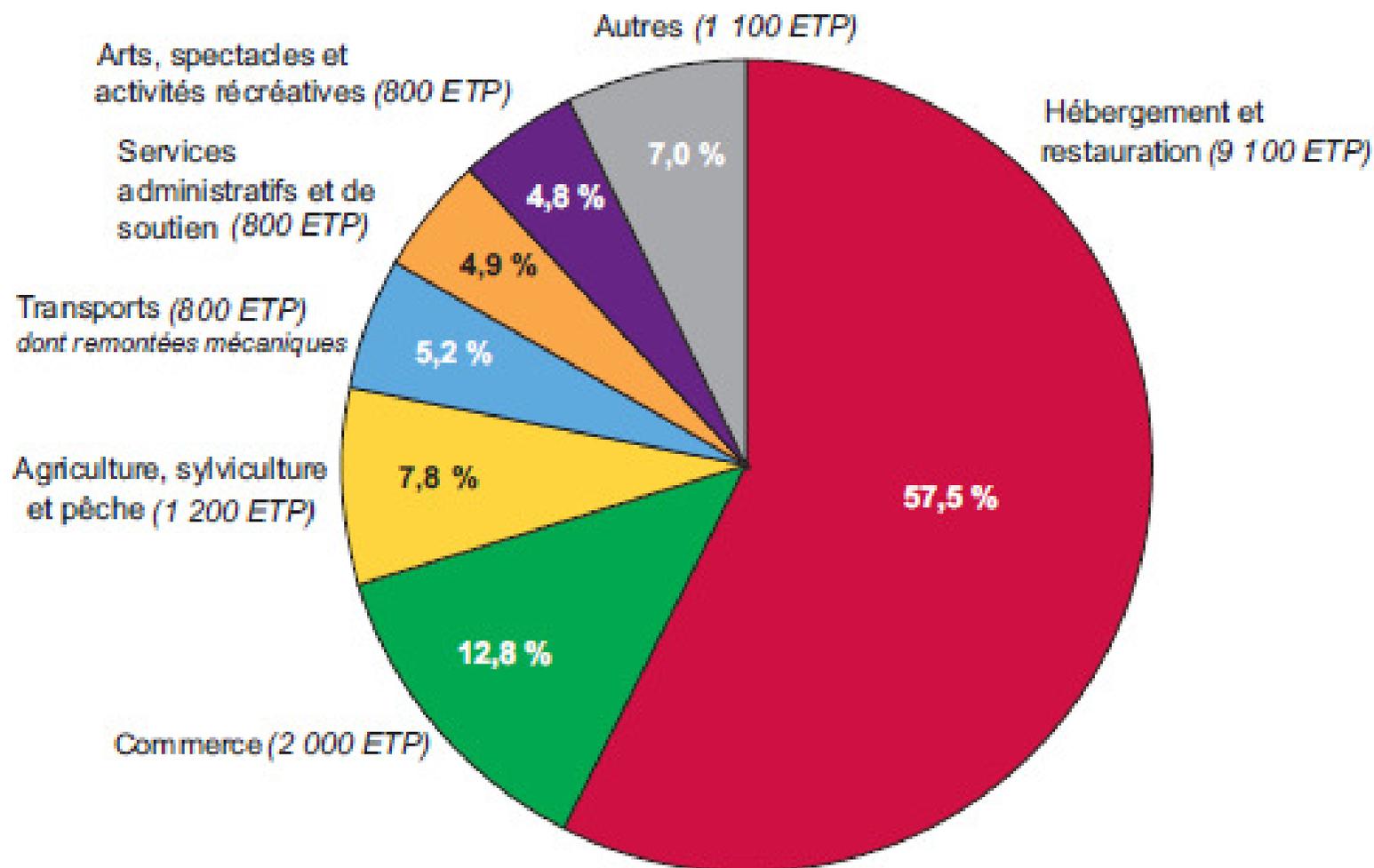
## **174 000 contrats salariés et 30 000 missions d'intérim**

---

- ✓ De novembre 2011 à octobre 2012 (compris), les entreprises de Paca ont eu recours à :
  - **174 000 contrats salariés courts ;**
  - **et 30 000 missions d'intérim.**
  
- ✓ Les 174 000 contrats salariés saisonniers...
  - mobilisent **146 000 travailleurs ;**
  - représentent **15 900 emplois** équivalent temps plein...
  - ... soit **1 %** du volume d'emploi salarié régional ETP.

# Plus de la moitié de l'emploi saisonnier salarié dans l'hébergement et la restauration

Part et volume de l'emploi saisonnier salarié ETP par secteur d'activité en Paca



Source : Insee, DADS 2011-2012

# L'industrie recourt essentiellement à l'intérim

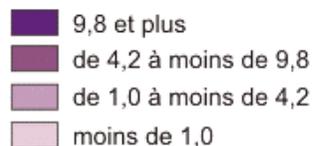
Secteur d'activité	Missions intérimaires saisonnières		
	Volume	Part (en %)	
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	6 450	21,6	33 %
Entreposage et services auxiliaires des transports	4 210	14,1	
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	3 430	11,5	
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	2 470	8,3	14 %
Hébergement	2 190	7,3	
Restauration	2 050	6,9	
Industries alimentaires	1 920	6,4	
Transports terrestres et transport par conduites	1 910	6,4	11 %
Hébergement médico-social et social	1 440	4,8	
Activités de location et location-bail	1 270	4,3	
Fabrication de boissons	760	2,5	
Enseignement	430	1,4	
Culture et production animale; chasse et services annexes	430	1,4	
Industrie du papier et du carton	410	1,4	
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	230	0,8	11 %
Autres industries extractives	150	0,5	
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	90	0,3	
Activités juridiques et comptables	40	0,1	
<b>Ensemble missions intérimaires saisonnières Paca</b>	<b>29 880</b>	<b>100,0</b>	

Source : Pôle Emploi - Dares, fichiers mensuels sur les contrats en intérim novembre 2011 à octobre 2012 ; traitement Direccte-Insee



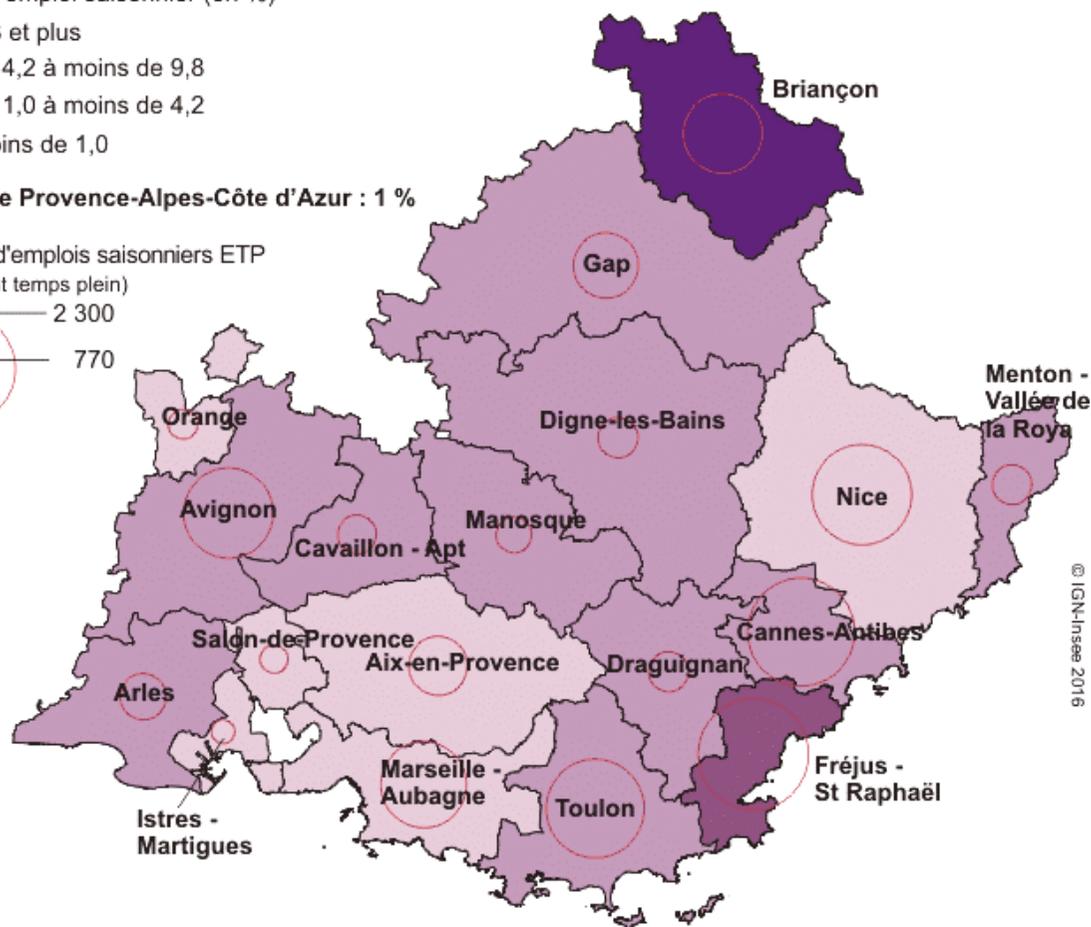
# Zone d'emploi de Briançon : un emploi salarié sur dix est saisonnier

Part de l'emploi saisonnier (en %)



Moyenne Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1 %

Nombre d'emplois saisonniers ETP  
(équivalent temps plein)



Zone d'emploi	Emploi saisonnier (ETP)	Part de l'emploi saisonnier dans l'emploi salarié de la zone (en %)
Briançon	1 178	9,8
Fréjus - Saint Raphaël	2 304	4,2
Gap	795	2,5
Menton - Vallée de la Roya	293	2,0
Arles	397	1,8
Cannes - Antibes	2 165	1,5
Digne-les-Bains	301	1,4
Cavaillon - Apt	280	1,3
Manosque	238	1,2
Avignon	1 516	1,1
Toulon	1 815	1,0
Draguignan	298	1,0
Nice	1 872	0,9
Orange	164	0,7
Aix-en-Provence	650	0,5
Salon-de-Provence	147	0,5
Marseille - Aubagne	1 384	0,3
Istres - Martigues	103	0,2
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>15 900</b>	<b>1,0</b>

© IGN-Insee 2016

Source : Insee DADS 2011-2012, fichier postes au lieu de travail

Source : Insee, DADS 2011-2012

# Des contrats peu qualifiés et faiblement rémunérés

- ✓ **Un saisonnier sur trois est serveur, aide de cuisine ou employé d'étage**

Répartition des contrats salariés saisonniers par catégorie socioprofessionnelle en Paca

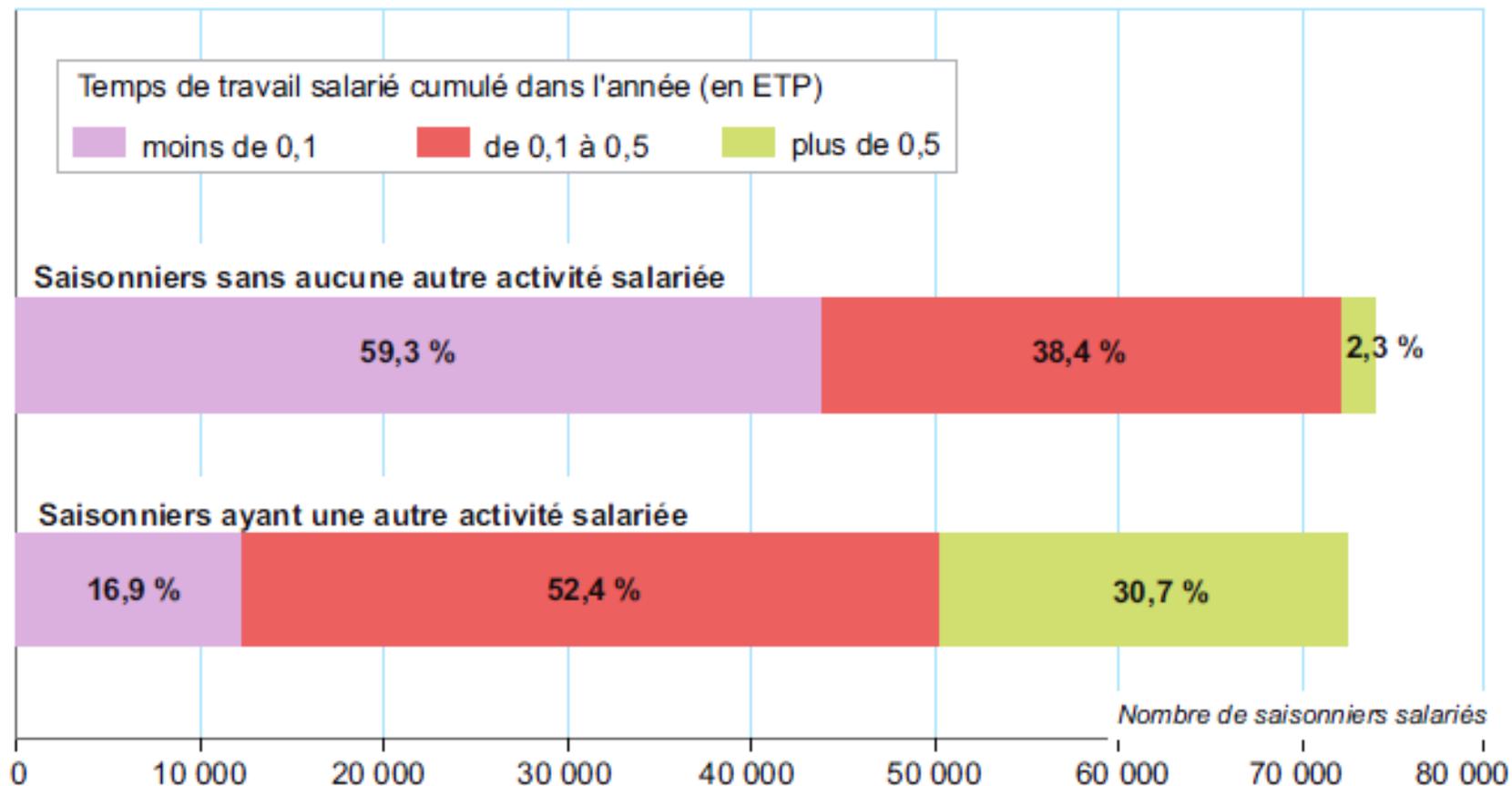
Catégorie socioprofessionnelle	Contrats salariés saisonniers (en %)	
Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés	12,0	} 34 %
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	8,1	
Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés	7,7	
Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie	6,3	
Nettoyeurs	5,6	
Animateurs socioculturels et de loisirs	4,0	
Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière	4,0	
Vendeurs en habillement et articles de sport	3,9	
Cuisiniers et commis de cuisine	3,6	
Employés de libre service du commerce et magasiniers	3,5	
Artistes de la musique et du chant	2,9	
Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels	2,1	
Autres catégories socioprofessionnelles	36,3	
<b>Total saisonniers salariés de Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>100,0</b>	

Source : Insee, DADS 2011-2012

- ✓ **À qualification faible, rémunération faible : 10,4 € nets de l'heure (contre 13,3 € pour un contrat saisonnier ou non en Paca en 2012).**

# Un saisonnier salarié sur deux n'a aucune autre activité salariée durant l'année

Répartition des saisonniers salariés de Paca selon leur cumul d'emploi ETP annuel



Lecture : 72 000 saisonniers salariés de Paca ont également une activité salariée non saisonnière durant l'année. Pour 22 000 d'entre eux (soit 30,7 %), la somme de toutes leurs activités salariées, saisonnières ou non, représente plus d'un demi ETP dans l'année.

Source : Insee, DADS 2011-2012

## Quatre grands profils de saisonniers

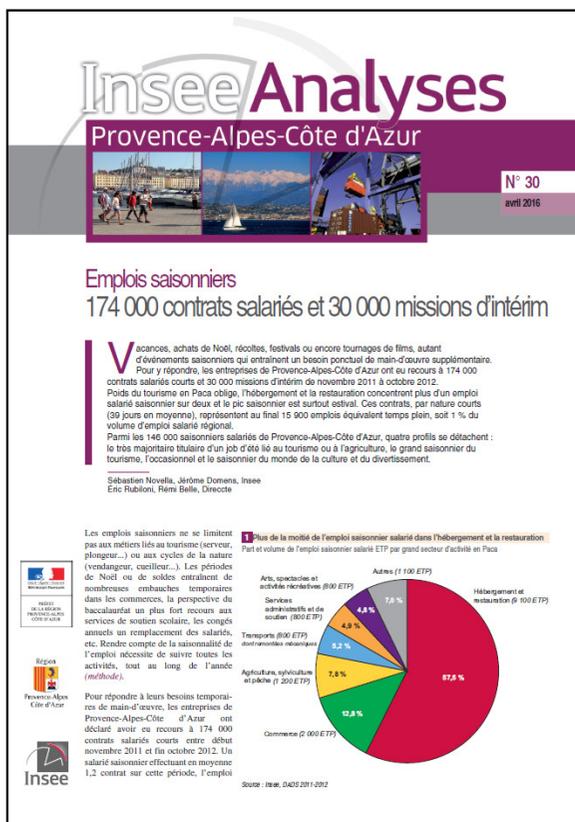
---

- ✓ Le titulaire **d'un job d'été** dans une activité liée au tourisme ou à l'agriculture (56 % des saisonniers et 51 % du volume d'emploi ETP saisonnier de la région) ;
- ✓ Les **grands saisonniers** du tourisme (11 % des saisonniers et 23 % de l'emploi saisonnier ETP) ;
- ✓ Les **saisonniers occasionnels** (20 % des saisonniers et 11 % de l'emploi saisonnier ETP) ;
- ✓ Les salariés du **monde de la culture et du divertissement** (14 % des saisonniers, 15 % de l'emploi saisonnier ETP).

# L'emploi saisonnier en Paca

## Merci de votre attention

Également disponibles sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
des illustrations et des tableaux  
complémentaires.



## Insee Paca

CS 70004  
13395 Marseille Cedex 10

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)



Informations statistiques :  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr) / Contacter l'Insee  
09 72 72 4000  
(coût d'un appel local)  
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00